

## VOS RENDEZ-VOUS

### Bilan pré-opératoire

Le ..... à .....h..... en CHIRURGIE B.

### Admission

Le ..... à .....h.....  
Lieu .....

### Intervention

Le .....  
Par le Docteur .....

En cas de besoin vous pouvez joindre  
**le service de chirurgie plastique reconstructrice  
et esthétique maxillo-faciale : 03 88 11 67 03**

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Direction de la communication - Illustrations Guillaume Malecamp - AS - 1/03 - Avril 2014

## **i** INFORMATIONS PRATIQUES

**Téléphone et télévision en chambre**  
(sont payables à l'accueil du Nouvel Hôpital Civil entre 11h et 18h).

**Une bibliothèque le lundi après-midi.**

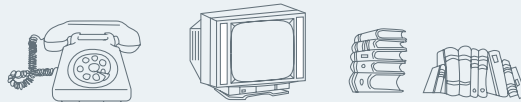
**Un représentant des aumôniers passe le vendredi après-midi.**

**Le Relais H** (boissons ou journaux)  
**se trouve à l'entrée du Nouvel Hôpital Civil.**

**Les repas sont servis à 7h30, 12h et 18h30.**

**Les visites sont libres à partir de 14h.**

**Il est préférable de ne pas venir avec de jeunes enfants.**



➤ **Pôle de chirurgie maxillo-faciale,  
morphologie, dermatologie et urologie**



*Les Hôpitaux  
Universitaires  
de STRASBOURG*

**Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**  
1 place de l'hôpital  
BP 426- 67091 STRASBOURG CEDEX  
[www.chru-strasbourg.fr](http://www.chru-strasbourg.fr)

Pôle de chirurgie maxillo-faciale,  
morphologie, dermatologie et urologie

Chirurgie plastique reconstructrice,  
esthétique et maxillo-faciale

# INFORMATIONS AUX PATIENTS



*Les Hôpitaux  
Universitaires  
de STRASBOURG*

Pavillon Chirurgie B

## LE JOUR DU BILAN PRÉ-OPÉRATOIRE

### Veillez-vous munir de :

- ▶ votre pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de séjour)
- ▶ votre carte vitale
- ▶ vos coordonnées de mutuelle
- ▶ votre carte d'allergie (si vous en avez une)
- ▶ votre carte de groupe sanguin
- ▶ vos bilans récents
- ▶ votre questionnaire médical
- ▶ vos radiographies récentes
- ▶ du consentement éclairé signé



### Pour une intervention esthétique

#### Pensez à apporter :

- ▶ le devis en 2 exemplaires signés (indispensable pour votre admission)

*Votre forfait hospitalier sera à régler auprès du bureau d'admission avant l'hospitalisation.*

## VOTRE SÉJOUR

Le jour de l'hospitalisation, une infirmière ou une aide-soignante vous accueillera. Prévenez-nous à l'avance si vous avez un problème pour venir à l'heure qui vous a été donnée.

### A prévoir

#### Vous devez vous munir :

- ▶ de vos médicaments personnels,
- ▶ de votre nécessaire de toilette (serviettes, savon, brosse à dents, dentifrice...)



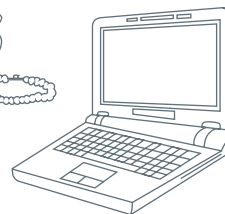
Pour un acte de chirurgie esthétique, n'oubliez pas la quittance délivrée par le Bureau des admissions lors du paiement.

#### Pour les mineurs :

- ▶ leur carnet de santé
- ▶ la présence d'un parent
- ▶ l'autorisation parentale signée

### A éviter

- ▶ les bijoux,
- ▶ des objets de valeur,
- ▶ la carte bancaire et le chéquier,
- ▶ trop d'argent liquide.



## LE JOUR DE L'INTERVENTION

### Horaire et étapes

Les interventions se pratiquent le matin et jusqu'au milieu de l'après-midi. Ensuite, vous irez en salle de réveil (environ 2h) puis en chambre, ou si nécessaire en réanimation.

Vos proches peuvent téléphoner, pour avoir des nouvelles (non médicales).

## VOTRE SORTIE

### Les étapes de votre retour à domicile

La durée de votre séjour dépend de la nature de l'intervention.

Les sorties s'effectuent de préférence le matin avant 12h, après le passage du médecin. Il décide de votre aptitude à rentrer chez vous.

Tous les documents administratifs, ordonnances et recommandations vous seront remis par l'infirmière. Un premier rendez-vous post-opératoire sera fixé.

#### Les documents de sortie seront, selon le cas :

- ▶ une ordonnance pour le traitement à poursuivre à domicile (antalgiques, antibiotiques, soins de bouche, soins infirmiers ou de kinésithérapie)
- ▶ des conseils alimentaires vous seront donnés si besoin
- ▶ une lettre pour votre médecin traitant.

